

Paris, le 8 mars 2022

Bonjour Monsieur / madame,

La Ville de Paris vient d'engager la réalisation d'un vaste ensemble immobilier sur le site de l'ex-hôpital Saint-Vincent-de-Paul, susceptible de causer un grave préjudice à l'environnement du quartier tout entier :

- 59 000 m² de plancher sur 34 000 m² de foncier pour : 600 logements, un établissement scolaire, des commerces, des activités.
- Seulement 4 000 m² d'« espaces publics paysagers » répartis en parcelles discontinues, alors que le PLU exigerait près de 10 000 m² de véritables espaces verts.
- 8 400 m² de voirie sur un espace public de 13 100 m², alors que le PLU limite cette proportion à 50%, soit 6 550 m²

Les travaux de démolition sont en cours et un « *permis d'aménager* » vient d'être déposé.

Celui-ci prévoit, en outre, l'abattage d'un alignement d'une quarantaine d'arbres, pour la plupart centenaires, dont « l'étude d'impact » réalisée avant le lancement du projet, souligne la "*qualité paysagère et sanitaire...entouré de grands espaces plantés d'une qualité écologique remarquable* ».

A l'heure du dérèglement climatique, on sait pourtant l'importance des végétaux, qui diminuent de plusieurs degrés les chaleurs extrêmes, rendant ainsi la ville plus respirable pour tous.

En outre, l'avis favorable rendu par l'ABF semble avoir négligé la présence de sites ou monuments historiques à proximité de l'ex-hôpital, notamment : Le cimetière Montparnasse, L'Observatoire, le Pavillon des Fontainiers, la Maison de Chateaubriand, pour ne citer que ceux-là.

Cette opération est d'autant plus surprenante qu'elle s'inscrit en totale contradiction avec les intentions d'Emmanuel Grégoire, 1^{er} adjoint auprès d'Anne Hidalgo, responsable de l'urbanisme, apparemment animé par la volonté de dé-densifier la capitale et déclarant notamment à ce propos : (Le Monde du 24 juillet 2020) : « *Pour 1m² construit, on doit trouver désormais 1m² de désartificialisation, selon un principe de compensation strict* ». Ce ratio, sur le site Saint-Vincent-de-Paul, sera près de 4 fois supérieur !

Plus de 400 riverains, réunis en association (l'Association pour le Quartier Saint-Vincent-de-Paul) dont j'assume la présidence, tentent, en vain, depuis 2013, par tous les moyens, y compris les voies judiciaires, de faire amender ce projet de façon à le rendre plus aéré et plus vert dans ce quartier baigné d'Histoire et imprégné de l'esprit de Montparnasse.

En qualité de candidat aux prochaines élections présidentielles, vous serez certainement sensible à l'aspect trop dense et trop minéral de ce projet à l'heure du changement climatique, sur l'une des dernières opportunités foncières d'importance de la Ville de Paris !

Des aménagements sont bien entendu encore possibles dans la mesure où aucun permis de construire n'a encore été déposé.

Avec votre soutien, nous pouvons encore éviter le pire !

Nicolas GUSDORF

Président

52 rue Boissonade-75014 Paris assoqsvp@gmail.com
www.saintvincentdepaul14.fr twitter: @AssoQSVP #siteHSVP